



## Mon ex a un ami, puis-je demander une révision de la pension

Par **chrpapon**, le **28/05/2009** à **16:30**

Bonjour,

Mon ex-femme vie avec un nouveau copain, qui gagne bien sa vie, mais sans s'être mariée ni avoir réalisé un PACS. Puis-je néanmoins demander à ce titre au juge une révision de la pension, où l'argument n'est-il pas recevable du fait du caractère non officiel de leur union ?

En outre, lors de la dernière révision de pension, j'étais absent au procès. Je demandais une baisse de pension car je suis étranglé par des dettes. En fait, ma femme a obtenu une hausse de la pension au motif que les dettes que j'avais contracté l'auraient été pour ma simple convenance personnelle et qu'elles ne devaient donc pas être prise en compte dans ma situation. Cela est faux mais mon avocat ne m'a pas défendu car il ne savait pas vraiment pourquoi j'avais des dettes (il ne m'avait pas non plus posé la question !). Puis-je retourner devant le juge et dire que son appréciation de la situation était erronée, que mes dettes ont été contractées par obligation et qu'elles doivent donc être prises en compte dans ma situation présente ou la chose doit-elle être considérée comme définitivement jugée ?

Merci de vos réponses, je suis perdu et je n'arrive plus à faire face à mes échéances.